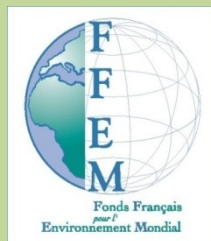


DOSSIER DE PRESSE

Le Programme Petites Initiatives du FFEM





Le Fonds Français pour l'Environnement Mondial

Le FFEM est un fonds public bilatéral qui a été créé en 1994 par le Gouvernement français à la suite du Sommet de Rio.

Il a pour objectif de favoriser la protection de l'environnement mondial dans des projets de développement durable dans les pays en développement et en transition.

www.ffem.fr

Le Programme Petites Initiatives (PPI)

Le PPI a pour but de mobiliser la société civile des pays du Sud sur la protection de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique.

ONG, collectivités locales et PME peuvent accéder à de petits financements (50 000€ maximum) pour mettre en œuvre des projets de sauvegarde de la nature d'une durée de 2 ans, tout en développant des sources de revenus pour les populations locales comme l'écotourisme, l'artisanat, etc.

-> Entre 2005 et 2008, le PPI a financé 56 petits projets, essentiellement en Afrique francophone, portés par des ONG du Sud.



Le Comité français de l'UICN est le réseau des organismes et des experts de l'UICN en France.

Ce réseau rassemble les ministères de l'écologie et des affaires étrangères, 5 établissements publics et 35 organisations non gouvernementales, ainsi que 200 experts.

Ses missions : répondre aux enjeux de la biodiversité en France et valoriser l'expertise française à l'international.

-> Depuis juillet 2007, le Comité français gère le suivi du Programme Petites Initiatives pour le FFEM.

www.uicn.fr

L'Union Internationale pour la Conservation de la nature (UICN) a comme mission la conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles.

Elle regroupe 1100 membres (190 gouvernements et agences gouvernementales et environ 900 ONG) dans 80 pays et s'appuie sur un réseau d'environ 10 000 experts.

Les Catégories d'aires protégées et la Liste Rouge des espèces menacées sont les outils les plus utilisés par la communauté scientifique mondiale.

www.iucn.org

Petits projets, grands impacts

Quelques exemples ...

1 Bénin – AFEL

2 Bénin – FAT

3 Congo – Renatura

4 Gabon – Program

5 Laos – Elefantasia

6 Madagascar – Homme et environnement

7 Madagascar – Mégaptera

8 Madagascar – WCS

9 Mozambique – Cabo Delgado

10 Niger – APHN-Noé Conservation

11 Sao Tomé – Marapa

12 Sénégal – Santorun

13 Sénégal – Wetlands International – Bureau Afrique

1 « Préservation de la mangrove de la lagune côtière du Bénin »

BÉNIN - Association des Femmes Exploitantes de la Lagune (AFEL)

Montant total du projet : 36.000 € dont 18 000 € du FFEM

Au Bénin, la production du sel est traditionnelle et repose sur une importante consommation de bois de mangrove (15000m³ de bois sont consommés par an). La production de sel occupe les femmes pendant la saison sèche (de décembre à avril). Elles obtiennent des saumures à forte concentration, à partir des terres salées des marais qu'elles grattent, puis elles stockent et lessivent à l'eau de mer dans de grands filtres (les bous). Traditionnellement, ces saumures sont mises à bouillir pendant plusieurs heures sur des foyers alimentés en bois de chauffe, pour en extraire le sel par évaporation complète de l'eau (el ignigène). Depuis une dizaine d'années des efforts ont été entrepris pour l'amélioration de la production de sel ; il s'agit de l'introduction de la technique de production de sel solaire. Cette technique qui n'est pas utilisatrice de bois permet de préserver les palétuviers.

La finalité du projet est de préserver la mangrove à travers la diminution de la coupe de bois. Il s'agit de mettre à disposition des productrices de sel ignigène une autre technique de production non utilisatrice de bois. Pour atteindre cet objectif, 250 productrices sont formées en matière de production de sel solaire en deux ans. De plus, des zones de mangroves à protéger sont délimitées dans trois villages et pour chaque zone, l'association dispense des séances de sensibilisation et fait intervenir les dignitaires du culte Zangbéto et les cérémonies traditionnelles vodoun afin de renforcer le statut de protection par la culture et la religion.

Les bénéficiaires de ce projet sont les 3000 femmes productrices de sel de la lagune Sud-ouest du Bénin (de Togbin jusqu'à Avolh). Le projet touche également les autres femmes de la lagune qui n'exerçaient pas l'activité salicole et qui sont intéressées par la nouvelle technique.

Ce projet aura des retombées positives pour l'ensemble de la population de la lagune à travers la protection des frayères, source de reproduction halieutique.

Contact : M. Dossou-Yovo Pio, président : afelalolome@yahoo.fr

2 « Aménagement et gestion traditionnelle de la galerie forestière d'Adjiro »

BENIN - Ferme Apicole de Tobé (FAT)

Montant total du projet : 80.200 € dont 45.000 € du FFEM

Les organisations traditionnelles des villages qui entourent la forêt de Tobé (12.000 ha) dans le sud du Bénin se sont réunies autour de leur roi, le Roi de Banté, et de la confrérie des chasseurs pour établir les règles de protection, de surveillance et de gestion de la faune et des ressources naturelles. Ils ont ainsi réussi à rétablir la biodiversité de cette forêt de façon probante, avec le retour des buffles. Le projet propose d'étendre ces acquis à la galerie forestière voisine d'Adjiro (8000 ha).

Les problèmes sont liés à :

- la dégradation des ressources naturelles associées à la diminution des règles traditionnelles qui gèrent cette exploitation ;
- un manque de pistes et de sentiers qui gêne la circulation des populations dans cette zone et favorise la divagation des animaux domestiques dans la forêt classée, en particulier ceux des nomades ;
- la dégradation du couvert végétal, l'augmentation de l'érosion et de l'évaporation, qui contribuent à aggraver l'assèchement du cours d'eau principal en saison sèche ; ce manque d'eau contribue à une concurrence entre les troupeaux et les animaux sauvages ;
- une diminution des revenus agricoles, en particulier avec la baisse de la culture du coton dans cette région.

Les objectifs du projet sont de :

-renforcer la gestion traditionnelle des ressources naturelles par l'établissement de règles de gestion et la signature d'un contrat entre la royauté de Banté, les confréries de chasseurs et de guérisseurs et les 7 villages concernés

-aménager la zone : la création et l'entretien de pistes favorisent la mobilité des personnes et des troupeaux et permet aux responsables villageois de mieux contrôler leurs mouvements, ce qui contribue à préserver l'habitat de la faune. Un point d'eau permet d'abreuver les troupeaux en dehors de la forêt et diminue la divagation d'animaux domestiques dans la forêt au bénéfice de la tranquillité de la faune sauvage.

La forêt mieux protégée devient alors propice au développement de ressources naturelles utilisables par les populations (plantes médicinales, produits non ligneux récoltés par les femmes, etc.).

-développer l'apiculture de forêt qui génère des revenus pour un coût/bénéfice intéressant (90 000 FCFA pour un apiculteur avec 5 ruches pour un mois de travail, soit un revenu de 6,3 millions de FCFA pour 350 ruches). Ce revenu se fait à la période dite « de soudure », entre la récolte et les semis quand il n'y a plus d'activité agricole. Cela permet de mettre en place un système de surveillance puisque les apiculteurs sont aussi responsables du processus de gestion et de protection de la zone.

La protection de la faune dans la zone permettra ultérieurement une exploitation raisonnée de la zone par d'autres types d'activités (chasse, écotourisme).

Le projet est accompagné par une communication adaptée en fonction de la cible. Les moyens locaux et traditionnels seront privilégiés dans les villages et à l'échelle de la commune. Des supports plus classiques seront utilisés pour la communication nationale et internationale (presse nationale, rapports annuels des partenaires, sites web, rapports techniques).

Contact Alain Ratié, président de la FAT algiratie@hotmail.com

3 « Etude et sauvegarde des tortues marines »

CONGO RDC – RENATURA

Montant total du projet :106.000 € dont 40 000 du FFEM

Le Congo est un important site de nidification et d'alimentation pour les tortues marines. Cinq des huit espèces de tortues marines fréquentent ces côtes et le suivi des plages effectué au cours de ces dernières années a d'ores et déjà démontré l'importance internationale des plages mitoyennes du Congo et du Gabon pour la ponte des tortues luths (*Dermochelys coriacea*). La fréquentation des plages congolaises par les tortues olivâtres (*Lepidochelys olivacea*), espèce classée dans la Liste Rouge de l'UICN, y est également remarquable.

Cependant, la chasse des femelles pendant leur ponte et le pillage des nids pour le commerce sont encore des pratiques courantes dans le pays, menaçant ainsi directement la survie de ces espèces. De plus, les données scientifiques existantes sur ces espèces au Congo sont encore très récentes. De nombreuses informations restent encore à découvrir sur ces animaux migrateurs et sur leur mode de vie le long du littoral du pays.

L'ONG Rénatura travaille depuis 5 ans sur un programme d'études et de protection. Le projet a pour objectifs d'améliorer les connaissances sur les tortues et leur fréquentation des côtes congolaises, de conserver ces espèces, d'offrir une alternative à la consommation des tortues capturées dans les filets sur l'ensemble du littoral, de renforcer l'information et l'éducation des habitants côtiers, d'apporter de nouvelles sources de revenus aux communautés locales (artisanat et tourisme de vision).

La construction d'un centre d'information pour le public permettra à l'association Rénatura de mieux faire connaître son travail. Rénatura prévoit en premier lieu de poursuivre ses activités d'études scientifiques et de sauvegarde de ces animaux et de les étendre. Elle désire étendre son action de libération des tortues marines prises dans les filets qui connaît un grand succès.

Les professeurs d'établissements scolaires pourront fournir une éducation écologique concrète à leurs élèves par la visite du centre d'information mais aussi grâce aux interventions des éducateurs de Rénatura Congo.

Les résultats attendus sont :

- l'amélioration des connaissances scientifiques sur les tortues et leur fréquentation des côtes congolaises,
- la sauvegarde de ces animaux et de leurs pontes sur trois sites de 10 km, ainsi que le relâcher des tortues prises accidentellement dans les filets,
- le renforcement de l'information et de l'éducation en faveur des tortues marines,
- la construction d'un centre d'information et d'animation sur les tortues marines et la nature,
- la mise en place d'une activité artisanale autonome.

Contact : Gaëlle Bal gaellebal@yahoo.fr et Nathalie Bréheret natbreheret@yahoo.fr;

Site web: www.renatura.asso.eu.org

4 « Développement de l'écotourisme communautaire au village de Doussala »

GABON - Program

Montant total du projet : 65.997 € dont 47 700€ du FFEM

La zone de Mourindi/Doussala est située en périphérie est du Parc National de Moukalaba-Doudou, à 400 kilomètres au Sud de Libreville. Au-delà de la beauté de ses paysages, c'est la forte concentration en primates qui fait sa particularité : le PN de Moukalaba-Doudou est un site d'intérêt mondial pour la protection des grands singes et la densité en primates est cinq fois supérieure à la densité humaine. La cohabitation homme/faune est devenue difficile du fait de la pauvreté qui contraint les villageois à exercer une forte pression sur les ressources naturelles

L'objectif principal du projet est le développement de l'écotourisme par les communautés rurales, au profit de la conservation et de la valorisation de la biodiversité de cette zone riche en primates (gorilles et chimpanzés).

Pour atteindre ce but, les principales activités prévues vont s'articuler autour de :

- La sensibilisation des populations du village de Doussala sur l'écotourisme, la conservation, les aires protégées et le braconnage;
- La création d'une entreprise écotouristique communautaire, génératrice de revenus et d'emplois ;
- La formation des populations sur les métiers liés au tourisme, (guidage, accueil, transport, hébergement, restauration...), les normes de qualité et les techniques de gestion ;
- La conception de circuits touristiques accessibles de Doussala et l'inventaire du potentiel du PN de Moukalaba-Doudou à partir de Doussala ; le renforcement des produits écotouristiques : identification des groupes de primates, développement et aménagement des transects, suivi écologique, création d'une base de données scientifiques afin d'anticiper la localisation et les déplacements des primates.
- L'amélioration des prestations liées au tourisme de vision des espèces les plus prisées : gorilles, chimpanzés, crocodiles du Nil, hippopotames, buffles, oiseaux, etc.
- La réhabilitation de deux bâtiments de l'ancienne société forestière (CEB) pour l'hébergement des touristes ;
- La lutte contre la forte pression exercée sur la faune sauvage (braconnage des grands singes et des espèces protégées ;
- La valorisation et la diversification de l'artisanat local pour répondre à la demande des touristes.

Les premiers bénéficiaires du projet sont les habitants de Doussala du fait de l'implantation du site touristique dans leur village mais les villages voisins profiteront également du projet.

La biodiversité de la zone, et plus particulièrement les primates bénéficieront d'un cadre de vie sécurisée.

Contact : M. Pierre André Kombila : pakombila@yahoo.fr

5 « Conservation de l'éléphant au Laos »

LAOS – Elefantasia

Montant total du projet : 184.000 € dont 50.000 € du FFEM

L'éléphant est l'animal symbole du Laos et pourtant la plupart des Laotiens et des touristes n'en voient jamais. L'objectif général du programme est de développer les conditions d'une cohabitation durable entre l'homme et l'éléphant d'Asie en proposant aux populations laotiennes des solutions alternatives pour valoriser ce patrimoine naturel et culturel menacé.

Les activités du programme s'articulent autour de trois axes :

• Education à l'Environnement

Objectif: Sensibiliser les communautés rurales et le grand public aux enjeux et aux bénéfices écologiques, sociaux et économiques liés à la conservation de l'éléphant et de son habitat, au travers d'un Festival de l'éléphant, et d'une campagne nationale médiatique.

Résultats: La campagne devra permettre d'augmenter le niveau de connaissances des communautés bénéficiaires en matière de protection de l'environnement, promouvoir des changements d'attitudes, diminution de la chasse, règlement des conflits hommes-éléphants ;

• Soins vétérinaires

Objectif: Améliorer la situation sanitaire des éléphants domestiques afin de développer les revenus des cornacs, au travers de la mise en place d'une unité vétérinaire mobile et de la formation de vétérinaires spécialisés.

Résultats: Amélioration des compétences des cornacs et des vétérinaires, diminution du nombre d'accidents du travail, amélioration de l'état sanitaire des 800 éléphants de la province, recensement des éléphants dans une base de données. A long terme le programme devrait promouvoir la reproduction naturelle ou médicalement assistée en vue d'une éventuelle réintroduction à l'état sauvage.

• Alternatives économiques et sociales

Objectif: Développer des activités économiques alternatives autour de l'éléphant afin de valoriser ce patrimoine naturel et culturel et d'assurer la pérennité du projet, au travers d'un musée de l'éléphant et du développement de randonnées spécialisées.

Résultats: Création de nouveaux revenus. A long terme, sédentarisation des activités des cornacs, diminution du nombre d'éléphants employés dans les exploitations forestières et maintien des écosystèmes de la région.

Trois organisations, WWF Laos, WCS Laos et ElefantAsia, ont signé un accord de coopération pour coordonner leurs initiatives en faveur de la sauvegarde de l'éléphant au Laos. Ainsi WCS-Laos a initié en 2005 un programme dans la région de Nakai-Nam Theun afin de limiter l'impact écologique de la construction d'un barrage hydroélectrique sur les populations d'éléphants sauvages.

Le programme permet d'évaluer la taille des populations d'éléphants sauvages vivant dans la réserve, leur viabilité génétique et leurs migrations saisonnières. Il propose de tester des méthodes de protection des cultures villageoises menacées par les éléphants sauvages. WWF Laos a entrepris un programme similaire dans le sud du Laos. ElefantAsia travaille en étroite collaboration avec WCS et WWF grâce à la campagne de sensibilisation et la production de matériel pédagogique.

Points d'intérêt particuliers : Festival de l'éléphant 2008, travail des éléphants et vie des cornacs, soins vétérinaires spécialisés, randonnées à dos d'éléphant, avenir très menacé des éléphants au Laos par le vieillissement de la population ; voir l'excellent site www.elefantasia.org

Contact : Gilles Maurer gilles@elefantasia.com

6 « Valorisation de la biodiversité par la vente de produits au secteur privé international »

MADAGASCAR –Homme et Environnement

Montant total du projet :100.000 € dont 30.000 € du FFEM

A Madagascar, des zones riches en biodiversité se trouvent encore hors des aires protégées et ne pourront bénéficier d'investissements publics pour la conservation : la zone de Vohimana se trouve dans ce cadre. Il s'agit donc de mettre au point une stratégie de conservation qui valorise les ressources naturelles afin de motiver les populations locales dans la préservation du couvert forestier naturel.

La finalité du projet est la démonstration des possibilités et du mode d'implication d'entreprises privées pour pérenniser le financement d'activités et la gestion d'une zone telle que Vohimana.

Les objectifs du projet sont de mettre en forme le plan de gestion de la zone, de mettre en place des activités génératrices de revenus et de formaliser les partenariats privés permettant d'aboutir à la préservation durable de la biodiversité.

Les bénéficiaires du projet sont les populations locales de la zone de Vohimana les espèces de faune et de flore de la zone et les entreprises s'engageant formellement dans le développement durable au travers de leur image.

Les principales activités prévues sont :

-l'analyse des options et contraintes de développement d'activités agricoles et génératrices de revenus et leur mise en place, à priori dans les filières des huiles essentielles, des plantes médicinales et de l'écotourisme,

-la mise en place des infrastructures de santé et d'éducation de base,

-l'organisation de rencontres avec les communautés locales et les entreprises privées et la mise en place des partenariats.

Les résultats attendus en fin de projet sont :

-les communautés et autorités locales et régionales ont approuvé formellement un plan de gestion durable avec délimitation des différentes zones d'activités et des zones de conservation,

-les bases du développement agricole et des activités génératrices de revenus sont en place,

-tous les enfants ont accès à la santé de base et à l'éducation,

-un document et un site web présentent l'analyse des perspectives de développement durable et de conservation des forêts de la zone ainsi que les partenariats privés existants et recherchés,

-des contrats de partenariat ont été signés avec des entreprises privées pour soutenir les activités.

Contact: Olivier Behra obdirect@mate.mg

Site web: www.ong-madagascar.org/homme-environnement/

7 « Promotion de l'écotourisme communautaire à Sainte Marie »

MADAGASCAR – Mégaptera

Montant total du projet : 70.576 € dont 50.000 € du FFEM

Des études montrent que plus de 10% des effectifs mondialux des baleines mégaptères ou baleines à bosse fréquente les eaux malgaches au cours de la saison de reproduction, pendant l'hiver austral (2 à 4000 individus). Les baleines à bosse, après un voyage de deux mois et demi, choisissent, entre autres, cette passe entre Madagascar (la côte orientale) et l'île Sainte Marie pour venir s'accoupler et mettre bas chaque année. Ainsi, l'écotourisme baleinier s'est développé sur l'île Sainte Marie depuis une vingtaine d'années. C'est l'activité la plus importante de l'île en termes de revenus et de bénéfices.

Pourtant, les communautés locales ne se sont pas appropriées cet écotourisme faute d'accès, de formation et du fait de différences culturelles. Elles ont très peu bénéficié de l'assistance scientifique faute d'infrastructures et de communication. Les retombées économiques directes ne sont pas assez importantes pour ces communautés alors que cette activité devrait être un facteur de développement communautaire durable. La situation est encore plus grave au nord de l'île du fait de la faiblesse des infrastructures et des réseaux de communication.

L'objectif global du projet est d'appuyer le développement et la promotion d'un écotourisme baleinier durable, géré par les communautés locales.

Les objectifs spécifiques du projet sont (i) de développer, appuyer et promouvoir l'écotourisme baleinier durable auprès des petites structures hôtelières locales et des communautés locales (en particulier dans la moitié nord de l'île), (ii) de développer et promouvoir un artisanat « écotouristique baleinier » durable qui procurera des retombées économiques directes pour les communautés, (iii) de promouvoir localement et nationalement l'écotourisme à Sainte Marie, (iv) de réintégrer la baleine en tant que patrimoine culturel de Sainte-Marie et (v) de favoriser la création d'une organisation locale dans le nord de l'île.

Les bénéficiaires du projet seront les petites structures touristiques et les communautés locales (en priorité dans le nord). Les principales activités et résultats attendus sont :

- (i) la formation de 390 personnes et la production de 2000 exemplaires (codes de bonne conduite, information sur les baleines, dépliants sécurité et vulgarisation) ;
- (ii) la formation de 120 artisans en produits écotouristiques et mise en place de points de vente,
- (iii) l'organisation d'un festival, de conférences, d'animations dans les écoles et au centre culturel,
- (iv) la création d'une organisation locale d'appui à l'écotourisme baleinier durable.

Le projet est mis en oeuvre par l'ONG Mégaptera avec l'aide de personnels locaux dont certains pourront continuer leur travail avec les hôteliers ou l'organisation locale.

Contact : Michel Vély megaptera@moov.mg

Site web : www.megaptera.org

8 « Réserve marine et gestion des ressources halieutiques »

MADAGASCAR - WCS et Association des pêcheurs d'Andavadoaka

Montant total du projet : 130.000 € dont 50 000€ du FFEM

Le Projet "Andavadoaka" vise à mettre en place avec les communautés de pêcheurs, un système de pêche traditionnelle durable permettant une conservation marine et côtière, ainsi que l'amélioration des conditions de vie des populations locales.

Les derniers dix huit mois ont été marqués par la naissance d'un consortium composé de l'ONG WCS et de ses partenaires publics (Direction de la Pêche et des Ressources Halieutiques, Institut Halieutique et Sciences Marines) et privés (l'opérateur touristique Blue Ventures Conservation, et l'exportateur de produits de la mer Copefrito) qui a appuyé la communauté de pêcheurs d'Andavadoaka à instaurer des mesures de conservation marine. Une des mesures a consisté à mettre en place une réserve marine temporaire à Nosy Fasy visant à améliorer la production de poulpes et à assurer la pérennité de l'exploitation pratiquée par les pêcheurs Vezo.

Initialement le projet « Andavadoaka » s'est focalisé au village d'Andavadoaka abritant environ 1200 habitants. 71% des revenus sont générés par la pêche. Suite à la réouverture de la réserve marine de Nosy Fasy, des pêcheurs venant d'autres villages se sont bousculés pour profiter de la ressource. Ayant pris conscience de la taille des poulpes lors de la réouverture, les autres villages ont demandé à être impliqués dans le cadre du projet.

L'objectif du projet est de franchir la prochaine étape du processus de création de l'aire marine protégée (AMP) qui comprend sa création légale et la mise en place de son système de gestion de réserves et de pêche. Ces réserves marines seront entièrement gérées par les communautés villageoises bénéficiaires. Ce projet a pour ambition de développer un modèle national de mise en place d'AMP à travers l'approche communautaire appuyée par les services publics et de développer un réseau national d'AMP.

Les principales activités sont de :

- continuer les activités de collecte de données en cours concernant les domaines écologiques, socio-économiques et les données de capture et analyser les données tout en faisant participer la communauté,
- pratiquer un exercice de zonage et de réserves en collaboration avec la population locale,
- promouvoir des attitudes plus bénéfiques en terme de revenus et favorables à la conservation de l'environnement dans le secteur pêche et écotourisme,
- renforcer la capacité des parties prenantes y compris les communautés hors organisations villageoises.

Contact: Helen Crowley : hcrowley@wcs.org

Site web : www.wcs.org/international/Africa/madagascar

9 « Gestion durable du conflit hommes-éléphants à Quiterajo »

MOZAMBIQUE - Cabo Delgado Biodiversity and Tourism

Montant total du projet : 174.200 € dont 50 000 € du FFEM

La population d'éléphants de Cabo Delgado représente l'une des dernières populations côtières d'éléphants en Afrique de l'Est et est l'une des plus importantes du Mozambique. L'abondance en eau pérenne, la grande diversité d'habitats encore intacts et la faible densité humaine favorisent la concentration de grands mammifères dans cette zone. Cependant, les populations rurales de cette région souffrent de la présence des éléphants, qui détruisent régulièrement leurs récoltes et attaquent directement les hommes. Dans la zone de 30.000 hectares visés par le projet, entre 2003 et 2006, on a ainsi dénombré 17 attaques sur les humains, dont 7 ont été fatales, et plus de 130 attaques sur les récoltes.

L'objectif principal du projet est de développer les conditions et mécanismes nécessaires à la cohabitation durable des éléphants et des hommes dans la zone de Quiterajo, afin de réduire autant que possible l'impact négatif du conflit et fournir un modèle de gestion du conflit qui puisse être répliqué au Mozambique.

Les activités prévues dans ce programme s'articulent autour de trois axes :

1. Amélioration de la capacité locale à gérer de façon durable le conflit Hommes-Eléphants, avec maintien d'une équipe de gardes communautaires déjà formée aux techniques de gestion du conflit et renforcement de l'utilisation de méthodes à bas coût pour la protection des récoltes (utilisation de piment répulsif, clôtures, feu et bruit), formation d'une unité spéciale pour gérer les situations de conflit à haut risque
2. Réduction de l'interface du conflit Hommes-Eléphants avec identification des besoins spécifiques des éléphants en terme d'espace, relocalisation de certaines zones de récolte en améliorant leur productivité, séparation physique des sources d'eau pour l'homme et les éléphants;
3. Transfert de responsabilité de la gestion des ressources naturelles aux communautés.

Les bénéficiaires du projet sont les communautés rurales de la zone de Quiterajo (District de Macomia), qui abrite 8 000 habitants, dont la grande majorité vit de cultures vivrières et de pêche. Les fermiers et les femmes bénéficieront particulièrement du projet dans la mesure où ils conduisent la majorité des activités agricoles et de collecte d'eau.

Contact : Dr Julie Garnier juliegarnier@hotmail.com

Site web: <http://www.maluane.com/home.htm>

10 «Création d'une aire protégée communautaire pour la conservation de l'hippopotame »

NIGER - APHN / Noé Conservation

Montant total du projet : 139.792 € dont 50 000 € du FFEM

L'intensification des systèmes d'exploitation agro-sylvo-pastoraux en bordure du fleuve Niger et l'augmentation rapide de la densité de population entraînent une pression élevée sur les hippopotames (espèce classée vulnérable sur la liste rouge de l'UICN et inscrite à l'annexe II de la CITES). Le projet entend apporter des éléments de réponses à cette érosion de la biodiversité en s'intéressant particulièrement à la conservation de l'hippopotame au Niger.

• Objectifs

Le projet permettra de lutter contre la disparition de l'hippopotame à travers :

- (1) La mise en place d'un soutien scientifique et technique pour le suivi écologique de l'espèce.
- (2) La restauration de l'habitat naturel de l'hippopotame.
- (3) La mise en place de barrières de protection pour les cultures fréquemment détruites.
- (4) Le développement d'activités économiques alternatives de type écotouristique (la région d'Ayorou est à 200km de Niamey et le taux de remplissage du campement local est de 80% environ le week-end).
- (5) La sensibilisation des populations à la valeur écologique de l'hippopotame.
- (6) La mise en place d'une aire protégée communautaire.

• Résultats attendus

- (1) Stabilisation des effectifs d'hippopotames dans la région. Etat des lieux global des effectifs d'hippopotames au Niger disponible.
- (2) Maintien des hippopotames au sein des sanctuaires mis en défend pour leur pâturage.
- (3) Diminution des dommages causés aux cultures et augmentation de la production agricole.
- (4) Génération de profits économiques par la création d'emplois dans le secteur du tourisme.
- (5) Diminution du braconnage et reconnaissance du rôle écologique et économique de l'hippopotame
- (6) L'établissement officiel d'une aire protégée.

• Bénéficiaires

Les bénéficiaires du projet sont :

- (1) l'Association de Protection des Hippopotames du Niger (APHN), partenaire du projet.
- (2) Les communautés agropastorales.
- (3) Les différents acteurs du tourisme tels que les guides, les piroguiers, les artisans, etc.

Contact : Christian NOIRARD cnoirard@noeconservation.org

Site web: www.noeconservation.org

11 « Renforcement de l'adoption de bonnes pratiques de pêche responsable »

SAO TOME - MARAPA

Montant total du projet : 30.790 € dont 23 000€ du FFEM

A São Tomé e Príncipe, la pêche artisanale assure 70 % de l'approvisionnement en protéines animales de la population locale. Elle occupe environ 3000 pêcheurs sur autant de pirogues monoxydes, dont seulement 15 % sont motorisées.

L'objectif général du projet est de renforcer les connaissances des pêcheurs en matière de dynamique des ressources halieutiques et de gestion durable de leur activité. Le but est d'améliorer la conservation, l'aménagement et le développement des pêcheries et de pérenniser les moyens d'existence des pêcheurs.

Les objectifs spécifiques sont :

le renforcement des connaissances sur la dynamique des ressources halieutiques (biodiversité, écosystème, etc....) à l'aide de réunions de sensibilisation, d'émissions radiophoniques, de reportage TV, etc.
la conservation et l'exploitation des ressources halieutiques à travers la formation et la sensibilisation sur les pratiques de pêche responsable.

Les principales activités prévues sont :

- (i) la réalisation d'une campagne de sensibilisation, de formation et d'information (réunions dans les communautés de pêcheurs, émissions radiophoniques, reportage sur les problèmes actuels de l'environnement marin, etc.) et
- (ii) la création d'un guide de pêche responsable.

Les bénéficiaires directs du projet sont les pêcheurs des communautés de São Tomé e Príncipe, soit 15 communautés sur São Tomé et 10 sur Príncipe.

Contact: Sr. Manuel Jorge de Carvalho do Rio marapa@cstone.net

Site web: www.marapa.org

12 « Conservatoire des plantes médicinales »

SENEGAL - Santorun

Montant total du projet : 67.150 € dont 33 000 € du FFEM

Au Sénégal, comme dans toute l'Afrique Sub-Saharienne, les plantes médicinales constituent la principale source de médicaments des populations. Le coût élevé des médicaments de l'industrie pharmaceutique amène les malades et leurs prescripteurs traditionnels à se tourner vers l'herboristerie et les plantes de cueillette.

La surexploitation des plantes sauvages, associée au recul de la couverture végétale provoqué par la désertification et le changement climatique, entraîne la raréfaction voire la disparition de nombreuses plantes médicinales. Il s'ensuit un appauvrissement de la flore sénégalaise, une menace réelle sur la biodiversité sans oublier une perte des connaissances ancestrales et des pratiques traditionnelles de la médecine.

L'association Santorun s'est associée à la communauté rurale de Diender pour trouver une solution à ces problèmes. Elles ont décidé de créer un conservatoire de plantes médicinales sur le territoire de la communauté.

Les objectifs spécifiques du conservatoire sont de:

- sauvegarder la biodiversité de la flore sénégalaise, particulièrement celle des plantes à usage médical,
- produire des plantes et des produits dérivés permettant à la population locale et aux tradipraticiens d'avoir accès aux plantes médicinales pour leurs soins de santé primaire en cultivant les espèces rares ou menacées et en réintroduisant les espèces en voie de disparition ou disparues.
- créer une activité économique dans la région.
- sensibiliser les jeunes et les populations à respecter leur environnement pour préserver leur futur.

Les activités prévues au cours des deux années du projet sont les suivantes :

- un terrain de 4 hectares est acquis, aménagé et équipé en irrigation,
- 200 espèces de plantes sont cultivées avec au moins 25 exemplaires de chaque espèce, avec mise au point des techniques de culture, notamment en agriculture biologique, et production de graines et de plants pour la vente,
- un programme de techniques de transformation des plantes (récolte, séchage, traitement, conditionnement) est mis au point et vulgarisé auprès des herboristes et des populations,
- un programme de sensibilisation du public (scolaires, universitaires, touristes) est mis en place par des visites du site.

Contact : Francoise BELLOSSI fbellossi@wanadoo.fr

Site web : www.santorun.com

13 « Aire du Patrimoine régional des Trois Marigots »

SENEGAL -Wetlands International

Montant total du projet : 113.880 € dont 50 000 € du FFEM

La zone des Trois Marigots se trouve dans le Nord du Sénégal, à quelques kilomètres du Parc national des Oiseaux du Djoudj, classé au Patrimoine mondial pour la richesse de son avifaune, notamment migratrice, tandis que le Ndialel est un site Ramsar d'intérêt international. Le classement des Trois Marigots en Aire du Patrimoine régional complète ce dispositif de conservation.

Dans le monde, les communautés humaines sont souvent, pour des raisons diverses, attachées à des sites particuliers de leur terroir. En Afrique, ce sont généralement des lieux sacrés, l'emplacement d'un événement historique ou légendaire, voire simplement un paysage remarquable. Dans les 18 villages concernés, le présent projet vise à classer ces sites emblématiques, culturels et naturels, en Aire du Patrimoine Régional. Il s'agit de préserver une biodiversité « ordinaire », en officialisant et renforçant la protection traditionnelle dont ils bénéficient.

Le projet comporte un volet conservation qui consiste à :

(i) relever les coordonnées géographiques des Aires du Patrimoine communautaire désignées par les communautés villageoises afin qu'elles soient cartographiées et enregistrées par décret du Conseil régional. Les Aires seront signalées par des panneaux qui deviendront les jalons d'itinéraires écotouristiques.

(ii) créer, dans le cadre de la lutte contre la déforestation, des bois villageois, ainsi qu'un réseau de distribution de gaz afin de procurer aux ménagères un combustible de substitution au bois.

Par ailleurs un volet développement durable permet aux populations d'accéder aux biens essentiels que sont l'eau potable, l'éducation, la santé et des activités économiques rentables.

Les bénéficiaires du projet sont les habitants des 18 villages riverains et leurs 92 hameaux qui vont profiter d'un cadre de vie plus agréable. Le projet va également contribuer à la politique régionale de conservation de la biodiversité.

Contact : Jean Larivière : j.lariviere@fnh.org

Site web: <http://www.fondation-nicolas-hulot.org/>

DOSSIER DE PRESSE

Comité français de l'UICN
26, rue Geoffroy Saint-Hilaire
75005 Paris
Tél. 01 47 07 78 58
Fax 01 47 07 71 78
uicn@uicn.fr

Contacts
Silvia Ritossa, silvia.ritossa@uicn.fr
et Rémi Gouin, remi.gouin@yahoo.fr
Tél. 01 40 79 57 75